



COLLOQUE



LA RECHERCHE SUR LES ESCLAVAGES DANS LE MONDE : UN ÉTAT DES LIEUX

7 - 9 NOVEMBRE 2022
Agence Universitaire de la Francophonie
Campus UCAD - Dakar - Sénégal



SÉQUENCE 2

DE LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS SUR L'ESCLAVAGE (I)

Ulrich Kevin KIANGUEBENI

Université Marien Ngouabi, République du Congo

« L'histoire de l'ancien port d'embarquement des esclaves des Loango et les conséquences directes et visibles sur la société congolaise »

INTRODUCTION

Le port de Loango mérite une attention particulière car il non seulement été un point important dans la traite négrière mais aussi présente encore les principaux vestiges qui témoignent de l'importance de ce site comme principal point d'embarquement de millions d'esclaves d'Afrique centrale. Pour aborder notre propos, il convient de présenter l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango, avant de dégager le rôle qu'il a joué dans l'esclavage et analyser les conséquences directes et visibles de l'esclavage sur la société congolaise et ponténégrine.

PRÉSENTATION DU PORT DE LOANGO

Le port d'embarquement des esclaves de Loango est surplombé par l'ancienne lagune Tchibete (en voie de disparition) et situé dans la sous-préfecture de Hinda dans le département du Kouilou. Il est limité au Sud-est par la Pointe indienne, au Sud et au Sud-ouest par l'océan Atlantique, au Nord-ouest par le village Matombi et au Nord-est par le village Diosso, ancien Bwali, capitale du Royaume de Loango, ancien quartier administratif du même royaume. Le Royaume de Loango faisait partie des neuf provinces que comptait le Royaume Kongo. Très tôt, trois provinces (Ngoyo, Kakongo, et Loango) du royaume Kongo se sont érigés en royaumes indépendants et subirent de nombreuses pressions et revendications de leur puissant voisin longtemps après qu'elles s'en furent détachées. Un important groupe fit son apparition sur la côte de Loango au XIème siècle, comportant des forgerons, une puissante confrérie : celle des Bouvandji, qui, s'appuyant sur un corps de guerriers entreprenants, s'imposa aux populations locales.

Leur autorité s'est étalée sur neuf rois qui ne formaient pas une dynastie cohérente, car leur autocratie fut un pouvoir de force et de lutte permanente. Compte tenu de leur comportement tyrannique, les Bouvandji furent chassés du pouvoir par une insurrection populaire. Plus tard, avec le début du commerce triangulaire, le port de Loango fut le carrefour de tous les esclaves qui venaient d'une partie du golfe de Guinée. Il a vu embarquer plus de deux (2) millions d'esclaves venus des zones qui constituent aujourd'hui le Tchad, l'Angola, le sud du Gabon et la République Démocratique du Congo et l'actuel territoire de la République du Congo . Toutes les tribus des zones concernées ont été impliquées dans le commerce des esclaves. Les conséquences de la déportation furent entre autres, le déracinement culturel.

L'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango est l'un des plus importants sites du golfe de Guinée par lequel des millions d'esclaves ont été embarqués dans des bateaux et transportés directement pour les Amériques sans escales intermédiaires. Il y a été entretenu des comptoirs, dépôts, dortoirs où les esclaves appartenant aux ethnies diverses et venus par caravanes étaient casernés ou stockés en attendant l'arrivée des navires. Loango fut donc le site d'embarquement des esclaves et de débarquement des marchandises de peu de valeur qualifiées de pacotille (tissus, sels, liqueurs, fusils etc.) en échange des esclaves.

I - LE RÔLE DU PORT DE LOANGO DANS L'ESCLAVAGE

L'histoire de l'esclavage intéresse plus particulièrement le Congo car ce sont des côtes d'Afrique centrale, du Gabon, Loango, Kakongo, Ngoyo, Kongo et Luanda, que sont partis le plus grand nombre d'esclaves, soit 44,18%, contrairement à une idée reçue qui situe le gros du trafic en Afrique de l'Ouest. Le royaume de Loango (à 20 km de Pointe-Noire) devient, au XVIIIème siècle, un centre important de la traite des Noirs, commencée dès le XVIème siècle.

L'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango, on l'a dit, est l'un des plus importants sites du golfe de Guinée par lequel des millions d'esclaves ont été embarqués dans des bateaux et transportés directement pour les Amériques sans escales intermédiaires. Certains accords commerciaux des esclaves se traitaient à Diosso chez le Mâ Loango (roi) et d'autres l'étaient sur le site même. Le port de Loango fut le carrefour de tous les esclaves qui venaient d'une partie du golfe de Guinée. Ce site qui a englouti des millions d'âmes perdues dans les horizons dévoreurs de l'Océan Atlantique. L'intérêt de capture et d'embarquement des esclaves se justifie dans le fait que « Il se dit que les nègres qui s'achètent ici, sont les plus noirs et les plus robustes qui se puisse trouver ». 2 millions d'esclaves venus des zones qui constituent aujourd'hui le Tchad, l'Angola, le sud du Gabon et la République Démocratique du Congo et l'actuel territoire de la République du Congo ont été embarqués au départ de ce port ; il faut noter que toutes les tribus des zones concernées ont été impliquées dans le commerce triangulaire. Les esclaves qui avaient des scarifications sur leur visage n'étaient pas acceptés par les négriers. En fait les esclavagistes ou négriers craignaient que ceux-ci ne se reconnaissent culturellement à travers ces scarifications qui sont des traits culturels distinctifs ayant des vertus thérapeutiques et identitaires. Il est important de préciser ici que les conséquences de la déportation furent entre autres, le déracinement culturel.

Le port de Loango a, par sa position géographique, très tôt développé la traite des esclaves qui s'est vite avéré comme le principal commerce du royaume. Un commerce qui fait et défait des royaumes. Dans la pratique, les personnes chargées de capturer les esclaves ne sont pas autorisées à les vendre directement aux européens. Ils devaient passer par des courtiers nommés par le ministre du commerce, le Ma-mfouka, dit Mafouque par les français.

Ceci pour limiter le nombre de faux esclaves, ou de rafles au sein de leur propre peuple. Il est interdit notamment de vendre ou de circuler avec des esclaves la nuit, ou encore de les faire entrer au campement des européens sous prétexte de les faire voir au capitaine du bateau. Tout ceci pour éviter que des enfants du pays ne soient vendus. Pour ce qui est du prix de l'esclave, celui variait selon qu'on se trouve au Ngoyo, au Kakongo et au Loango. Au Loango on évalue le prix sous forme de pièce. Si au départ le mot signifie « morceaux de tissus », il finira par désigner une valeur plus ou moins établie qui peut se composer de plusieurs choses. Ainsi, un seul morceau d'étoffe peut valoir 3 pièces, tout comme 5 couteaux avoir la valeur d'une pièce. Le missionnaire avoue avoir payé 30 pièces au Ma-mbuku pour obtenir l'esclave Makuta (ça ne s'invente pas). Ce qui fait en valeur réelle: une dizaine de morceaux d'étoffes différentes généralement en coton (certaines étoffes peuvent valoir 2,5 pièces l'unité), deux fusils estimés valoir 2 pièces chacun, deux sacs de balles et de plomb à fusil de 3 kilos au total, deux sabres, deux douzaines de couteaux à gaine, deux barres de fer de 10kg (valant 1 pièce les deux), 5 pots de faïence, 4 baril de whisky, 10 perles de verre servant à fabriquer des

chapelets et autres bijoux. Au passage le courtier prend une commission d'une valeur de 6 pièces. Le prix d'un être humain.

Le commerce des hommes qui s'exerce sur les côtes n'intéresse comme l'avons déjà dit, qu'un petit nombre de personnes qu'on peut considérer comme les riches et les puissants. Quant au peuple ne connaissant de nécessité que celle de se nourrir et de se vêtir, il borne son commerce à bien peu de chose: poisson enfumé, manioc et autres racines, sel, noix de palme Scanne à sucre, bananes et autres fruits. Le royaume et son port d'embarquement deviennent alors des vastes entreprises commerciales avec une puissante couche d'intermédiaires qui achètent les esclaves à des caravanes venus de loin dans l'intérieur.

Ces quelques lignes, nous montrent le rôle important qui était celui du port de Loango dans l'esclavage. Un rôle non négligeable qui se lit à travers le nombre important des esclaves qui y ont embarqué et par le fait que ce port était le carrefour de plusieurs pays d'Afrique centrale.

II - LES CONSÉQUENCES DIRECTES ET VISIBLES DE L'ESCLAVAGE SUR LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE ET PONTÉNÉGRINE.

D'emblée, il faut noter que les conséquences directes et tangibles de l'esclavage sur la société congolaise en général et ponténégrine en particulier sont de moins en moins visibles de nos jours. Ceci principalement par effet du temps et aussi par refus de se rappeler d'un passé douloureux. Mais du point de vue intangible, immatériel, on peut dire que les conséquences de la Traite Négrière sont incommensurables pour l'Afrique toute entière et pour tous les Nègres qui paient encore aujourd'hui au prix fort la rançon de leur couleur. Elles pèsent sur tous les domaines de la société, en économie, en politique, en démographie, en culture, sur la psychologie individuelle et collective des Noirs et du monde.

La Traite Négrière, outre qu'elle fut une saignée humaine qui vida littéralement l'Afrique de son capital humain le plus sain et le plus porteur fut aussi une explosion de guerres, razzias et rapt, de chasses à l'homme permanente, d'insécurité et de précarité qui vont provoquer l'arrêt puis la destruction de nombreuses activités productives qui fascinaient les voyageurs pré-traites. L'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango possède toujours tous les témoins de ce commerce inhumain qui a conduit à l'un des plus grands génocides de l'humanité ; on peut citer entre autres : le grand marché, les trois manguiers, l'arbre pour le rituel de l'oubli et celui pour le retour ainsi que le débarcadère en témoignent. En outre, ce site de par sa charge historique, est également le lieu où se pratiquent encore plusieurs rites d'intronisation et de funérailles de rois du royaume de Loango. Ainsi, l'ancien port d'embarquement devenu un véritable sanctuaire de par sa charge historique est un maillon clé pour la compréhension de l'histoire de l'esclavage. Il possède encore des vestiges qui traduisent le passage de ces millions d'esclaves parmi lesquels :

- La stèle qui symbolise le lieu de départ des caravanes est en même temps le grand marché de toutes les transactions. De nos jours cette stèle est devenue un sanctuaire devant lequel les populations locales viennent prier et se recueillir pour se remémorer des disparus, emportés par le commerce triangulaire ;

- Les trois manguiers qui servaient de comptoirs avant le rituel autour de l'arbre de l'oubli. Les esclaves enchaînés faisaient sept (7) tours de l'arbre de l'oubli pour les femmes ou les jeunes filles, neuf (9) tours pour les hommes. Et l'arbre de retour qui symbolisait un éventuel retour de l'esprit du défunt au pays une fois mort ;
- Le débarcadère qui était une vasière reste représenté par une portion de terre. En effet, la baie de Loango, peu profonde, ne permettait pas aux bateaux d'accoster. Ils attendaient à 30km de la rive. La liaison entre les bateaux et la rive était assurée par des pirogues ;
- Le cimetière de Loango où, jadis, furent enterrés les rois et leurs dignitaires est un monument national, de nombreuses personnalités aussi bien congolaises qu'expatriées y reposent pour leur dernier sommeil. C'est un lieu fréquenté où l'on peut observer le recul de la côte. C'est le lieu où furent enterrés Félix Tchikaya, premier député noir à l'Assemblée Nationale Française, et son fils Tchikaya U'tamsi l'un des plus grands écrivains congolais. Ce cimetière a disparu de moitié à cause de l'érosion marine ;
- La Baie de Loango est également qui est un site historique de la traite négrière. Il était en effet une des principales portes pour l'embarquement des malheureux candidats à cet exil forcé. Les esclaves embarquaient de cette baie pour un voyage sans retour vers les Amériques. Cette piste, encore appelée « route des portages », existe toujours, symbolisée par une double rangée de manguiers qui s'étend sur quelques centaines de mètres. Le point de rassemblement pour l'embarquement des esclaves est, lui aussi, encore visible. La stèle a d'ailleurs été érigée pour ne pas oublier.

Du royaume de Loango, il existe peu de vestiges, à l'exception de l'ancien palais royal de Diosso, transformé en musée régional des Arts et des Traditions. Son origine remonte au XVIIIème siècle, lorsque fut bâti le premier château où vécurent Ngangué M'Vumbe Niambi, le roi de l'époque, et ses successeurs.

C'est le 12 mars 1883, sous Mani Makosso Tchicouso, qui régna durant six années, qu'un traité fut signé à Loango entre l'administration coloniale française et les chefs de la région du Kouilou. La zone fut alors placée sous la souveraineté et le protectorat de la France. À la suite de ce traité, un bâtiment moderne à un seul niveau fut construit en 1952 pour servir de résidence au « Mâ Loango » (roi de Loango). C'est ainsi qu'en 1954, Mâ Loango Moe Poaty III, intronisé en mars 1932, intégra le palais où il vécut jusqu'à sa mort, le 3 mai 1975.

L'importance culturelle de ce site est également perceptible à travers les plaintes toujours fredonnées par les habitants restés sur le lieu du sinistre, rappelant la nostalgie des parents qui restent à attendre les êtres chers arrachés à leur affection et qu'ils ne reverront plus jamais. Il en est de même pour certaines pratiques et cérémonies d'initiation telles que :

- Le Kikumbi ou rite pré-nuptial observé chez les Vili de Pointe-Noire en souvenir de cette mythique misogynie royale. Chez les Kongo/lari, le rituel est en voie de disparition,

vaincu sans doute par la chimie de la modernité. Les Vili seuls continuent à le décréter aux environs de Pointe-Noire.

- Le Lélikage qui est une danse de séduction réservée aux jeunes garçons et filles. Pendant les vacances, les jeunes se retrouvaient au village ou dans les quartiers assez reculés de la ville pour danser le Lélikage en pleine nature, uniquement éclairés par la lune ; les chants et les percussions entraînaient tout le monde dans une transe frénétique ne s'arrêtant qu'au petit matin
- La pratique du Nkondi représentée par des statuettes chargées de significations magico religieuses ; elles sont le pont entre le monde des vivants et celui des ancêtres. Intermédiaires obligés entre les humains et les divinités surnaturelles, entre la communauté et l'esprit des ancêtres. Ces statuettes prennent le nom de "Nkondi", et doivent leur pouvoir à la charge contenue dans le reliquaire à miroir par le Nganga (féticheur).
- Le Tchinkhani, danse en l'honneur des jumeaux, effectuée devant les autels sacrés de chaque tribu. Cette danse sert de lien entre la nature et les jumeaux, qui sont considérés comme un don ; elle doit empêcher l'esprit des jumeaux de quitter le monde des humains. L'union de la femme et de l'homme est racontée sans tabous à travers le chant et la danse.

Le site de l'ancien port d'embarquement des esclaves à Loango fait l'objet d'une protection par l'Etat et le ministère de la culture y a installé un gestionnaire du site. A l'abolition de la traite négrière, tout le tissu socio-économique et politico-administratif qui s'était constitué dans le royaume Loango fut progressivement perverti puis ruiné. Les gens furent souvent réduits à l'autosubsistance dans des sites de défense difficiles à cultiver et à alimenter en eau. Une régression énorme dans tous les domaines.

Et de nos jours, le site connaît pas mal d'éléments qui vont l'amener à disparaître.

II - A - DÉGRADATION DU FAIT DE L'HOMME

Il s'agit des menaces qui, à terme pourraient conduire à la disparition de ces vestiges si des mesures urgentes ne sont pas prises. Il s'agit, notamment :

- De la pression foncière et de l'occupation anarchique et illégale du site du fait de son abandon. En effet, pendant un certain temps, il y a eu spoliation dans le site ; des personnes de mauvaises foi qui se passent pour des propriétaires fonciers et se permettent de vendre des parcelles de terrain sur l'étendue du site. Mais ce phénomène tend à disparaître non seulement avec les mesures de protection imposées par le gouvernement (institution du site en zone de mise en défens) mais aussi avec l'hostilité de la population locale à ce genre de pratique car ce lieu représente pour elle un lieu de mémoire. Le site est en abandon parce qu'il présente un danger pour les communautés ; danger dû à l'érosion marine qui change chaque jour le site et par le courant marin ainsi que par les ravins qui se forment de l'autre côté du site.

- De la prolifération des projets de développement urbain avec notamment l'agrandissement de la ville de Pointe Noire. Ces projets, s'ils se multiplient vont affecter l'intégrité et l'authenticité

II - B - DÉGRADATION DU FAIT DE LA NATURE

C'est principalement l'érosion marine dont les effets négatifs sont déjà perceptibles sur toute la baie de Loango et plus particulièrement sur le cimetière historique dont les deux tiers ont été emportés. En effet, il faut noter que le port de Loango est situé au bord de l'Océan Atlantique. La nature étant très conventionnelle, elle déteste changer ses habitudes et ses règles sont immuables. Par quel phénomène une côte étant faite pour recevoir des apports en matériaux est-elle devenue une côte qui en perd ? Les visites sur le terrain ont prouvé que l'érosion de la baie de Loango est la manifestation apparente d'un phénomène se produisant en amont. De nombreuses propositions sont faites pour enrayer les effets de cette érosion. Toutes visent à contrer l'effet des vagues en recherchant des systèmes de protection physique du rivage. Elles consistent à traiter les symptômes sans s'attaquer à leur cause ; c'est pourquoi, elles sont restées jusque-là inefficaces.

Cette érosion marine peut s'expliquer par plusieurs phénomènes : l'élévation du niveau de la mer, le contre effet du dragage du port de Pointe-Noire, les courants marins qui se dirigent du Sud vers le Nord, donc de Pointe-Noire vers Loango. Il faut aussi préciser que l'autre versant du site est menacé par des ravins qui se forment ; ce phénomène est provoqué par le manque de canalisation des eaux de pluie qui finissent par détruire le site.

CONCLUSION

En conclusion, nous dirons, à la suite d'Olivier Pétré-Grenouilleau, que l'Afrique noire n'a pas été seulement une victime de la traite, elle a été l'un de ses principaux acteurs. Le continent noir a en effet été l'acteur de la traite négrière dans la mesure où ce sont des noirs qui étaient chargés de capturer, rassembler et conduire les autres noirs esclaves vers les côtes pour l'embarquement.

A ce propos, Alain Mabanckou, dans son ouvrage intitulé *Le sanglot de l'Homme noir* assume un ton volontiers cette responsabilité partagée en affirmant que : « je ne conteste pas les souffrances qu'ont subies et que subissent encore les Noirs. Je conteste la tendance à ériger ces souffrances en signe d'identité ». La traite des Noirs est une honte pour l'humanité. Un crime contre l'humanité. Qu'elle soit le fait des Européens, via l'Atlantique. Ou des Arabes, via le Sahara ou Zanzibar. « Pourtant, il serait inexact d'affirmer que le Blanc capturait tout seul le Noir pour le réduire en esclavage. La part de responsabilité des Noirs dans la traite négrière reste un tabou parmi les Africains, qui refusent d'ordinaire de se regarder dans un miroir... ».

Le site du port d'embarquement de Loango peut être comparé à la route de l'esclave d'Ouidah, inscrit sur la liste indicative du Bénin. Sa spécificité réside dans plusieurs raisons :

C'est un lieu de rencontre des routes des esclaves de l'Angola, du Gabon, de la République Démocratique du Congo et de l'intérieur du Congo Brazzaville ; contrairement à la zone de Ouidah, on y trouve encore des vestiges liés à ce qui se passait sur ce site. Ces vestiges restent

et demeurent visibles jusqu'à nos jours (les pistes de non-retour et la piste de Brazzaville, la vasière, les trois manguiers qui servaient de comptoir de vente des esclaves) ; le nom de Loango est jusqu'à ce jour chanté aux Amériques ; bien des noms des personnes, des rites et autres traits culturels bantu, sont encore visibles dans bien des pays destinataires des esclaves partis de ce port (aux Antilles par exemple).

Enfin, il faut noter que l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango est sur la liste indicative de l'UNESCO depuis le 1 juin 2008. Le site est géré par la Direction du Patrimoine et du Développement Culturel. Un gestionnaire du site a été nommé par le Ministre de la Culture et des Arts.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Musanji NGALASSO-MWATHA, « Le sentiment de la langue: évasion, exotisme et engagement », Presses universitaires de Bordeaux, 2011.

Patrick MANNING, « Histoire et cultures de la diaspora africaine », *Présence Africaine*, 2018.

Ulrich Kevin KIANGUEBENI, « Contribution à la protection du patrimoine culturel et à la gestion efficiente de l'environnement en République du Congo : projet de réhabilitation de l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango et du domaine royal de M'bé ».Mémoire de Master en gestion du patrimoine culturel, Université Senghor, 2011.

Ulrich Kevin KIANGUEBENI, « La protection du patrimoine culturel au Congo », Thèse de droit, Université d'Orléans, 2016.

Ulrich Kevin KIANGUEBENI, « Législation sur la protection du patrimoine culturel au Congo », EUE, 2010.

Ulrich Kevin KIANGUEBENI, « Les initiatives françaises de protection du patrimoine culturel dans l'actuelle République Congo avant l'indépendance », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 11 juin 2018, consulté le 21 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/revdh/3942> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revdh.3942>.